

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE REBENACQ

Séance du 18 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 18 septembre à 19h30 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur BOUSQUET Michel, Maire.

Date de la convocation : 28/08/2026

Présents : Mmes CAZENAVE, CIVERA, LENGART, MIRANDON, RICART, POUYOUNE-HORGUES et PUCHEU-COURTEILLES.
Mrs BOUSQUET, CACHELOU, CARASCO, CAZANAVE, GUEDOT, HILLOU, LABOURDETTE et LOISEAU.

Absent excusé :

Secrétaire : Mme RICART

DÉLIBÉRATION N° 43 :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte-rendu de la séance du 26 juin 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE le procès-verbal présenté et annexé à la présente.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

Le Maire,


Michel BOUSQUET
